

---

## Légalisation du cannabis – Le Cégep Garneau prend position

Québec, le 17 octobre 2018 - À la suite de la légalisation du cannabis, le Cégep Garneau prend position sur cette nouvelle réalité et dépose sa **Directive relative à l'usage des drogues, de l'alcool et des médicaments au Cégep Garneau**. En plus de cette directive, se déploie une campagne de sensibilisation sur tout le campus du cégep, intitulée CÉGEP RESPONSABLE, touchant tout autant les étudiants que le personnel.

Le Cégep Garneau est conscient de ses responsabilités quant à la santé et à la sécurité au travail ainsi qu'au maintien d'un milieu de vie sain et de qualité pour l'ensemble des membres de la communauté collégiale. En se dotant de cette directive, il affirme clairement l'importance qu'il porte à la prévention et aux pratiques organisationnelles favorables à la santé, à la sécurité et au mieux-être des personnes qui y travaillent et y étudient.

Dans la foulée de ce changement législatif entré en vigueur le 17 octobre 2018, le Cégep Garneau a tenu à mettre en place une directive entourant notamment la consommation, la possession et la vente de cannabis et d'autres drogues sur son campus et sur les terrains relevant de sa juridiction:

- Il est interdit de consommer, de distribuer, de faire le trafic, de vendre, de recevoir une livraison et d'avoir en sa possession de la drogue, incluant le cannabis, quelle que soit sa forme, sur les lieux du Cégep Garneau.
- Il est également interdit de se présenter sur les lieux du Cégep Garneau sous l'influence de drogues et/ou de leurs effets résiduels.
- Toute personne sera retirée des lieux du Cégep Garneau et retournée chez elle par les autorités compétentes lorsque ces derniers auront des motifs raisonnables et probables de croire que ladite personne est sous l'influence de drogues et/ou de leurs effets résiduels.

Par ailleurs, le Cégep Garneau tient à rappeler qu'il maintient son engagement à assumer un rôle de sensibilisation et d'information en plus de former, d'outiller et d'encourager la communauté collégiale à adopter des comportements responsables face aux drogues, à l'alcool et aux médicaments. Depuis plusieurs années, des interventions d'information, de prévention et de promotion des saines habitudes visant à contrer les dépendances sont réalisées auprès des jeunes et des adultes qui le fréquentent.

Afin d'expliquer davantage le contenu de la directive nouvellement mise en place par le Cégep Garneau, la campagne de sensibilisation CÉGEP RESPONSABLE prévoit la mise en ligne d'une page Web qui fera état des obligations légales auxquelles l'institution doit faire face. La communauté collégiale et le public en général pourront y accéder dans la semaine du 22 octobre prochain au [www.cegepgarneau.ca/infocannabis](http://www.cegepgarneau.ca/infocannabis). Une foire aux questions traitant des différents aspects et impacts liés à la consommation de cannabis et encourageant une consommation responsable doit également être mise en ligne sous peu.

Avec la mise en place de sa directive sur l'usage des drogues, de l'alcool et des médicaments, le Cégep Garneau souhaite que la communauté collégiale poursuive ses activités de façon sécuritaire, en plus de préserver et de renforcer les valeurs institutionnelles dont il s'est fièrement doté pour favoriser la réussite de toutes et tous.

Pour consulter la [Directive](#) »

-30-

**Source :**  
Cégep Garneau  
Direction du développement institutionnel et des communications